



ÉCOLE DES MOISSONS

Centre
de services scolaire
des Mille-Îles

Québec 

PROCÈS-VERBAL DE LA 3^e SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT– 2025-2026
tenue le lundi 16 février 2026, à 18 h 30

		Présents	Absents
M ^{me} Chantale Brassard	parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M ^{me} Annie Pitre	concierge	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M ^{me} Marianne Dion-Tremblay	parent	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M ^{me} Mylène Cadieux	parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M ^{me} Vanessa Woods	parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M ^{me} Linda Bigras	enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M ^{me} Mélanie Rochefort	enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M ^{me} Stéphanie Lamothe	enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M Yannick Plante	parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M ^{me} Jacinthe Patenaude	directrice	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Patenaude souhaite la bienvenue et ouvre la séance du conseil d'établissement à 18h31.

2. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de parole au public.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2026

CE/25-26/22

Lecture de l'ordre du jour. **Sur proposition dûment appuyée**, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Approuvée à l'unanimité

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

CE/25-26/23

Aucune modification n'est suggérée. **Sur proposition dûment appuyée**, il est résolu d'approuver le dernier procès-verbal.

APPROUVÉE à l'unanimité

4.1 Suivi du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2025

Aucun suivi n'est à faire.

APPROUVÉ à l'unanimité

5. Présentation du budget révisé 2025-2026 (P);

5.1 Reddition de comptes sur les résultats financiers du SDG pour l'année 2024-2025 (P)

Mme Patenaude présente le budget révisé de 2025-2026.

CE/25-26/24

APPROUVÉ à l'unanimité

Mme Patenaude présente la reddition de compte du SDG 2024-2025.

CE/25-26/25

	A	B	C	D
1	des Moissons			
2	Surplus (Déficit) au Service de garde			
3	au 30 juin 2025			
4				
5	Revenus			527 972 \$
6				
7	Allocations			171 288 \$
8	Revenus des parents			356 708 \$
9				
10	Dépenses			585 681 \$
11				
12	Salaires (incluant contribution de l'employeur)			575 635 \$
13	Autres dépenses salariales et non salariales - Imputations internes (conciergerie, TES, FEH, etc.)			(50 439) \$
14	Matériel de bureau et autres dépenses			7 330 \$
15	Activités			11 702 \$
16	MAO			\$
17	Perfectionnement			260 \$
18	Imprimerie			\$
19	Frais de gestion			41 278 \$
20				
21				
22	Déficit au 30 juin 2025			(57 709) \$
23				
24	Estimation de l'impact du plan d'atténuation			(12 030) \$
25				

APPROUVÉ à l'unanimité

6. Reddition de comptes sur les mesures budgétaires dédiées et protégées 2025-2026 (P);

Mme Patenaude présente les mesures budgétaires dédiées et protégées 2025-2026.

CE/25-26/26



**RÉSOLUTION - Reddition de comptes attendue pour les mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements
Mesures dédiées et protégées 2025-2026**

À la suite de la présentation du budget révisé, le conseil d'établissement de l'école Des Moissons confirme que le CSSMI, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, a alloué à l'école Des Moissons la somme totale de 314 517 \$ Ces sommes ont été allouées et versées au budget de l'établissement et ce, conformément aux fins prévues aux Règles budgétaires du MEQ 2025-2026.

Proposé par : Mylène Cadieux

Adopté par : Yannick Plante

Chantale Brassard
Président du conseil d'établissement

16 février 2026 Date

Résolution n^o : CE/25-26/26

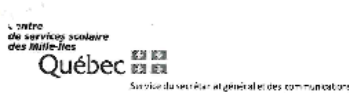
Proposé par Mylène Cadieux

Appuyé par Yannick Plante

7. **MESURES VISANT À FAVORISER L'ACCÈS DE CHAQUE ÉLÈVE À TOUT SERVICE, TOUTE ACTIVITÉ OU TOUT MATÉRIEL POUR LEQUEL UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE EST APPROUVÉE (P);**

Mme Patenaude nous présente les mesures.

CE/25-26/27



Mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service, toute activité ou tout matériel pour lequel une contribution financière est approuvée

ATTENDU que, conformément à l'article 8 du *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées*, le conseil d'établissement doit mettre en place des mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est approuvée en vertu de l'article 75.0.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP);

ATTENDU l'article 75.0.1 de la LIP, lequel prévoit que le conseil d'établissement approuve toutes contributions financières facturées aux parents relativement aux services éducatifs, au matériel d'usage personnel et aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe, ainsi qu'à la surveillance des dîners;

ATTENDU la *Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08) et sa pratique de gestion associée (SEJ-24);

ATTENDU la Pratique de gestion du CSSMI encadrant la perception des comptes en souffrance (RF-02);

ATTENDU le désir du conseil d'établissement d'éviter les effets de la discrimination directe ou indirecte de certains élèves pour les biens et services prévus à l'article 75.0.1 de la LIP;

Il est proposé par : Vanessa Woods

De mandater la direction de l'école afin de prendre les mesures suivantes, dans l'ordre de priorité indiqué :

1. S'assurer que les frais facturés aux parents, incluant ceux proposés au conseil d'établissement pour approbation, soient le plus bas possibles;
2. Maximiser l'utilisation des mesures gouvernementales (par exemple : mesure 15230, 15186, etc.);
3. Rélancer les familles dans le besoin aux organismes communautaires, notamment pour acquitter les frais relatifs au matériel scolaire, au service de garde ou au service de surveillance du dîner;
4. Utiliser la procédure prévue afin d'étaler les paiements dans le temps et de moduler les frais selon la situation financière des familles concernées;
5. Inviter les familles dans le besoin à rencontrer la direction, à la suite de quoi celle-ci peut utiliser le fonds à destination spéciale afin d'assurer les paiements des frais pour ces élèves. Étant entendu que la direction devra prioriser l'utilisation des sommes disponibles dans l'ordre de priorité suivant :
 - i. Matériel scolaire et prêt d'équipement (à coût moindre ou sans frais);
 - ii. Activités et sorties et voyages éducatifs (à l'exclusion des activités parascolaires);
 - iii. Surveillance du dîner;
 - iv. Projet pédagogique particulier (à coût moindre ou sans frais);
 - v. Service de garde (à l'exclusion des sorties lors des journées pédagogiques);

Page 1 sur 2

De rendre compte annuellement au conseil d'établissement des montants utilisés pour aider les familles (anonymisé) dans le fonds à destination;

D'informer les parents, lors des rencontres obligatoires de préinscription aux programmes pédagogiques particuliers avec des frais, des mesures qui peuvent être mises en place pour les parents ayant des difficultés financières.

Résolution n° CE/25-26/27

8. APPROBATION DE LA PLANIFICATION DU CONTENU DES COSP 2025-2026 (P)

Mme Rochefort et Mme Lamothe présentent la planification du contenu des COSP 2025-2026.

AXES	CONTENUS	QUOI/QUI • Titre • Quel niveau • Discipline • Responsable de l'animation • Collaboration (s'il y a lieu)	QUAND • Durée de l'activité • Moment dans l'année	RÉSULTATS ATTENDUS	RÉGULATION • Réactions des élèves, leur niveau de réceptivité • Ce que les élèves ont retenu • Impression générale • Ce que j'aurais pu faire autrement • Moment choisi pour l'animation • Les actions qui sont plus ou moins adéquates
Connaissance du monde de soi : trois aspects	No.1 CHAMPS D'INTÉRÊT ET APTITUDES	-5e année : Et toi, dans ta tête -6e année : Masque totémique	-Avril / art / 3 semaines -Novembre / art / 4 semaines	Produire une description de soi en termes de champs d'intérêts et d'aptitudes.	
	No.2 INFLUENCE SOCIALE	6e année: - Activités CCQ	Deuxième étape: CCQ: La vie collective et sociale	Sélectionner des exemples où ses attitudes, ses comportements ou ses valeurs sont influencés par les autres, puis des exemples où l'élève a de l'influence sur les autres.	
	No.3 MÉTIER D'ÉLÈVE ET MÉTHODES DE TRAVAIL	5e année : Les exigences du métier	-CCQ / Lecture / sur 2-3 semaines / Février	Comparer les méthodes de travail et les exigences du métier d'élève à celles observées dans le monde du travail.	
	No.4 ÂTOUTS EN SITUATION DE TRANSITION	6e année - Activité CCQ	-Semaine comme au secondaire (1 semaine au mois de mai)	Sélectionner des caractéristiques personnelles qui lui seront utiles pour se préparer au passage du primaire vers le secondaire (p. ex. : sens de l'organisation, débrouillardise, sociabilité, intérêts pour les activités de groupe ou sportives).	
Connaissance du monde scolaire	No.5 CARACTÉRISTIQUES D'UNE ÉCOLE SECONDAIRE	6e - Présentation différents projets cssmi - Visite centre Omega - Visite du pavillon du Harfang	-fin septembre -mai -mai-juin	Comparer les principales différences et ressemblances entre l'école primaire et l'école secondaire.	
Connaissance du monde du travail	No.6 OCCUPATION DES GENS DE L'ENTOURAGE	-5e année : Des métiers à découvrir -6e année : Un métier sous la loupe - 6e: les inventeurs (présentation	-Communication orale/ sur 3 semaines/ mai-juin - Mi-avril - Fin septembre	À partir des intérêts des élèves, faire découvrir des métiers afin de leur offrir une vue d'ensemble de toutes les possibilités qui s'offrent à eux.	

CE/25-26/28

APPROUVÉE à l'unanimité

9. GRILLE-MATIÈRES 2026-2027(P);

Mme Patenaude présente la grille-matières 2026-2027. Il n'y a aucun changement.

Grille-matières au primaire pour les classes régulières

Nom de l'école: Des Moissons

Année scolaire: 2026-2027

MATIÈRES OBLIGATOIRES (enseignées à chaque année)	1re cycle								2e cycle								3e cycle							
	1re année				2e année				3e année				4e année				5e année				6e année			
	MEQ		École		MEQ		École		MEQ		École		MEQ		École		MEQ		École		MEQ		École	
	Heure	Min.	Heure	Min.	Heure	Min.	Heure	Min.	Heure	Min.	Heure	Min.	Heure	Min.	Heure	Min.	Heure	Min.	Heure	Min.	Heure	Min.	Heure	Min.
Français, langue d'enseignement	9	540	11	660	9	540	11	660	7	420	9	540	7	420	9	540	7	420	9	540	7	420	9	540
Mathématique	7	420	7,5	450	7	420	7,5	450	5	300	7	420	5	300	7	420	5	300	7	420	5	300	7	420
Éducation physique et à la santé	2	120	2	120	2	120	2	120	2	120	2	120	2	120	2	120	2	120	2	120	2	120	2	120
Anglais, langue seconde			1,5	90			1,5	90			1,5	90			1,5	90			1,5	90			1,5	90
2 des 4 arts disciplines suivantes:																								
Art dramatique			1	60			1	60			1	60			1	60			1	60			1	60
Art plastiques	7	420	1	60	7	420	1	60			1	60			1	60			1	60			1	60
Danse									11	660			11	660			11	660			11	660		
Musique																								
Culture et citoyenneté québécoise			1	60			1	60			1	60			1	60			1	60			1	60
Univers social: Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		Intégré	X	X		Intégré	X	X			1,5	90			1,5	90			1,5	90			1,5	90
Sciences et technologie		Intégré	X	X		Intégré	X	X			1	60			1	60			1	60			1	60
Total École:			25	1500			25	1500			25	1500			25	1500			25	1500			25	1500
Total MEQ:	25	1500			25	1500			25	1500			25	1500			25	1500			25	1500		

CE/25-26/29

APPROUVÉE à l'unanimité

10. CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LA DIRECTION DE L'ÉCOLE (D);

Février 2026

ATTENDU QUE le conseil d'établissement a pour mandat de décrire le profil d'une direction étant la plus susceptible de bien représenter son milieu, nous souhaitons que le centre de services tienne compte des critères suivants lors de la sélection du prochain directeur ou de la prochaine directrice de l'école des Moissons.

ATTENDU QUE la direction a pour mandat de favoriser la concertation entre les parents, les élèves, l'équipe-école et tout autre intervenant, de même que leur participation à la vie de l'école et à la réussite.

CONSIDÉRANT l'indice de défavorisation de notre école et l'intégration d'élèves à risque.

Nous considérons que la personne choisie pour diriger l'école des Moissons devrait faire preuve de leadership, qu'elle soit capable de :

- .. Travailler en équipe avec son personnel pour favoriser la réussite des élèves;
- .. Développer un sentiment d'appartenance chez les élèves et tout le personnel;
- .. Entretien des relations positives avec les élèves, le personnel et les parents.

De plus, cette personne devra faire preuve :

- .. D'humanisme;
- .. D'équité;
- .. D'écoute active (attentif);
- .. De constance;
- .. De transparence;
- .. D'ouverture envers les élèves à risque.

Résolution

CE/25-26/30

IL EST PROPOSÉ par Linda Bigras et secondé par Annie Pitre d'adopter les critères de sélection de la direction pour l'école des Moissons.

11. DEMANDES PROJETS/MATÉRIEL FONDS SPÉCIAUX; (P):

Lundi 16 février 2026

Chers membres du Conseil d'Établissement (CÉ),

Nous prenons le temps d'écrire cette lettre dans le but de vous demander votre contribution pour enrichir notre matériel de classe et faire vivre une activité scientifique à nos élèves.

Pour commencer, nous avons réservé un atelier scientifique intitulé « Les arbres et les plantes » donné par l'équipe d'animation Les Neurones atomiques. Afin de pouvoir vivre cet atelier avec nos élèves, nous

aimerions utiliser l'équivalent de 9,31\$ par élève sur le budget de fonds spéciaux pour compléter le 20\$ de notre mesure « École accessible et inspirante ».

Ensuite, lorsque nous sommes arrivées dans nos classes en août, nous avons constaté que les bibliothèques de chacune de nos deux classes contenaient très peu de livres dont plusieurs étaient désuets et/ou brisés. Depuis, nous avons fait l'achat de plusieurs livres avec notre argent personnel, mais nous aimerions pouvoir offrir à nos élèves plus de variétés et la possibilité de découvrir de nouveaux auteurs et de nouveaux genres littéraires. Afin de valoriser le plaisir de lire auprès de nos élèves, nous avons le souci de leur offrir une bibliothèque de classe adaptée à leurs intérêts. D'ailleurs nous remarquons que nos élèves découvrent un intérêt pour la lecture et nous avons l'ambition de continuer de leur transmettre l'amour de la lecture et de leur montrer que lire peut-être une activité amusante. C'est pour cette raison que nous aimerions utiliser notre budget de fonds spéciaux afin d'enrichir nos bibliothèques ainsi que pour acheter des albums de littérature jeunesse en lien avec différentes thématiques travaillées en classe.

Voici comment nous aimerions répartir le total de notre budget de « fonds spéciaux » :

- Atelier scientifique « Arbres et plantes » par l'organisme Les Neurones Atomiques: 340,00\$ + taxes et déplacement ; 445.92\$
*(Une partie est déjà couverte par la mesure « École accessible et inspirante ».)

Description de l'atelier: <https://lesneuronesatomiques.com/ateliers/24>

- Albums jeunesse thématiques et livres pour nos bibliothèques de classe : 494.08\$

Le montant total demandé est donc d'une valeur de 940.00\$, ce qui équivaut à 20,00\$ par élève, considérant que nous avons, en tout, 47 élèves de troisième année!

Merci de prendre le temps de considérer notre demande.

Émilie Thériault-Drouin et Dahbia Ramdani
Enseignantes de 3e année
École des Moissons

12 INFORMATIONS

12.1 De la présidence du conseil d'établissement; Pas de message.

12.2 Du représentant du Comité de parents; La représentante est absente.

12.3 De l'OPP; Mme Brassard nous informe que le profit pour le dîner pizza du 18 décembre est de 1254,45\$. L'OPP est dans l'organisation de la semaine du personnel qui se déroulera la semaine prochaine.

12.4 Des représentants du personnel école; La sortie du 1er cycle à l'aréna a été un succès. Les 2e et 3e cycle ont hâte de vivre cette sortie le 20 février prochain.

12.5 De la direction; Tout se passe bien à l'école. Les médiateurs et les anges-gardiens font un bon travail pour aider au climat sur la cour. Le matériel sorti lors des moments à l'extérieur est un plus et cela est très apprécié auprès des élèves.

13. DIVERS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de lever la séance à **19h25**.



Chantale Brassard
Présidente

ADOPTÉE à l'unanimité



Jacinthe Patenaude
Directrice

Le procès-verbal a été rédigé par Stéphanie Lamothe.